**Compte-rendu de la première réunion du Comité de pilotage du PAEDC**

Présents :

*Delphine VANDER BORGHT (Directrice générale), Benjamin GOES (Echevin en charge de la transition énergétique), Vincent BULTEAU (Conseiller en environnement), Tessy MAET (Conseillère en mobilité), Frédérique CAUFFMANN, Simon DE BIE, Barbara DENTURCK, Karen DERWAEL, Jean-François MITSCH, Michelle MOUSTY, Emmanuel PAYE, Marie-Thérèse SCHAYES, Xavier SIMONS (Coordinateur POLLEC)*

Excusés :

*Stéphanie GALVAN (Responsable du service Travaux), Emmanuel MERTENS, Julie SNAPPE.*

1. Présentation des participants :

La réunion a commencé avec le premier point prévu à l’ordre du jour. Nous avons fait un tour de table pour que tous les membres se présentent et découvre la composition du Comité.
Ce tour de table s’est achevé par les attentes des participants quant à ce Comité. Sur cette dernière question, il a été mentionné la nécessité que le PAEDC et à travers celui-ci, son Comité, soit au « service » de tous les habitants. Il s’agit donc d’inciter à une coopération accrue entre tous les acteurs du territoire (afin notamment que ces acteurs puissent s’approprier ce plan communal Energie-Climat).

1. Désignation de la présidence :

Le Comité a ensuite abordé le point concernant la présidence du Comité. Après discussion, le Comité élit, à l’unanimité,Monsieur GOES à la présidence etMonsieur DE BIE à la vice-présidence.

1. Modalité de remplacement :

Les modalités de remplacement ont été partagées avec les participants du Comité. Ainsi, une absence de courte durée ne provoquera pas de remplacement et une absence de longue durée engendrera le remplacement du membre à travers la procédure qui sera adoptée par le Comité de pilotage.
L’intérêt d’intégrer des suppléants afin d’impliquer les citoyens ayant marqué leur intérêt dans le Comité et d’entretenir leur motivation à s’engager dans la transition énergétique de leur territoire est abordé.
Le président propose d’inviter ces non-élus comme observateurs, en leur donnant l’opportunité d’être consulté après avoir entendu premièrement les membres officiels. Si leur proposition intéresse les membres du comité alors ils seront repris dans le débat. Sinon, ils ne seront pas abordés.

1. Présentation du diagnostic du territoire de la commune :

Le Coordinateur POLLEC présente ensuite le diagnostic du territoire. Il est décidé, en prenant en compte les commentaires énumérés, comme l’harmonisation des unités de mesure et la comparaison des consommations de gaz <-> biométhanisation et de partager cette présentation avec les participants du Comité ainsi que les personnes ayant montrés leur intérêt à la transition énergétique de Beauvechain.
La présentation sera également publiée sur le site internet de la commune. Il rappelleles objectifs globaux du Plan d’Action sur l’Energie Durable et le Climat (PAEDC), notamment l’objectif d’atteindre « -55% d’émissions de gaz à effet de serre » sur le territoire de la commune de Beauvechain.

1. Exemples d’action à intégrer dans le PAEDC par thématique :

Ensuite, la réunion s’est axée sur la présentation d’une série d’exemples d’actions selon les différentes thématiques, afin d’illustrer l’orientation souhaitée à adopter selon la Région wallonne en vue de développer une stratégie communale de transition énergétique. Le but de cette énumération d’actions était de permettre aux membres de se représenter de quelle manière de multiples actions interconnectées au sein des différentes émettrices de CO² peuvent contribuer à atteindre la finalité du PAEDC, c’est-à-dire l’objectif de réduction des émissions. Le conseiller en environnement rappelle le lien inhérent entre ce plan d’action et l’ensemble des autres plans d’action développés au sein de la commune.
Il est demandé au coordinateur POLLEC de constituer un listing d’actions provenant des PAEDC élaborés dans les communes voisines et de le partager avec les membres du Comité afin de pouvoir s’aider d’exemples supplémentaires.
Il est proposé d’explorer les solutions de tiers-investissements pour financer la rénovation énergétique. Cela permettra, en effet, de pallier le manque de budget des ménages, qui s’avère être un frein important à l’atteinte des objectifs fixés pour la rénovation énergétique des logements privés au sein de la Commune. Le coordinateur POLLEC s’engage à étudier avec attention les solutions existantes de tiers-investissement.

1. Planning des prochaines séances du Comité :

Quant au planning des réunions, il est décidé que la prochaine réunion se déroulera le 11 juillet. Celle-ci sera centrée autour de la proposition d’actions de la part du Comité afin de constituer un plan global de transition énergétique avec des impacts multisectoriels.
Ces actions seront ensuite développées en collaboration avec les experts de la commune en charge de la thématique abordée ainsi qu’avec les acteurs du territoire concernés.
Il est précisé aux membres que ce plan d’action Energie-Climat est un processus évolutif et continu. En effet, malgré la nécessité de publier un plan d’action écrit à la Région Wallonne en septembre, celui-ci n’est pas immuable quant aux actions y figurant.
Il a été demandé au coordinateur POLLEC de transmettre les informations existantes quant aux méthodes de calcul fournis par le Région wallonne afin de chiffrer la réduction des émissions de CO² en fonction des actions possibles d’inclure dans le PAEDC.

1. Transmission de l’information sur le travail effectué par le Comité :

La réunion s’est terminée par les modalités de transmission des informations. Tous les documents seront accessibles aux citoyens sur le site internet de la Commune.
Un ‘Google Doc’ sera créé avec les participants afin d’y permettre la transmission d’information entre les membres. Il y sera également partagé le Document de rédaction du PAEDC afin que les participants puissent s’impliquer dans son contenu. Il leur sera permis de faire des modifications dans le texte afin d’y apporter leur expertise. Un listing des actions développées par les communes avoisinantes ainsi que la présentation du diagnostic des émissions de Beauvechain seront aussi publiés sur la plateforme.
Enfin, il est rappelé aux membres du Comité désireux de développer des actions à leur initiative de leur liberté à pouvoir mettre en place des groupes de travail dont les acteurs du territoire intéressés et motivés de s’impliquer sont libres d’adhérer malgré qu’il ne fasse pas partie du Comité.

L’échevin en charge de la transition énergétique et président du comité, ainsi que la directrice générale et le coordinateur POLLEC remercient les membres pour leur présence à la réunion.

Tâche à effectuer par le coordinateur POLLEC :

* Compte-rendu
* Adaptation de la présentation sur le diagnostic des émissions du territoire
* Listing des actions issues du PAEDC des autres communes du Brabant wallon
* Création du Google Doc et mise en ligne des documents mentionnés lors de la réunion